

CONCOURS 2009

PHOTO

LILLE VILLE NATURE

Sur le thème

LA VILLE REFUGE
DE LA NATURE

POUR PARTICIPER

Indiquez votre nom, prénom, âge, adresse, téléphone, votre catégorie (enfant/adulte), le titre de la photo, ainsi que la date et le lieu de la prise de vue. Envoyez vos photos (2 photos max.) au format 13x19 cm, ainsi que votre négatif ou fichier informatique à l'adresse suivante :

**Direction des Parcs et Jardins
Concours «Lille, Ville Nature»
1 rue d'Armentières
59000 Lille**

Les meilleures photos
seront exposées sur les
grilles du parc JB Lebas
tout au long de l'été.

CONCOURS GRATUIT
ET OUVERT À TOUS

Date limite des dépôts
Mercredi 10 juin 2009

Plus d'infos sur
www.mairie-lille.fr



Maison de la
Photographie

Ville de Lille

CONCOURS 2009

Thème LA VILLE REFUGE DE LA NATURE

PHOTO LILLE VILLE NATURE



Et pour aller plus loin...

Le réseau Naturalille vous propose tout au long de l'année des sorties, animations, expo et découvertes sur le thème, Lille, ville refuge de la nature.

Toute la programmation dès avril sur www.mres-asso.org ou sur www.mairie-lille.fr

Le concours photos « Lille ville nature » 2009 propose de s'interroger sur la ville en tant que refuge de la nature.

A l'heure où le monde s'urbanise de plus en plus, la ville devient un élément central de la préservation de la biodiversité. Elle constitue aujourd'hui un véritable refuge pour la faune et la flore.

Espaces verts, jardins de particulier, balcons, façades, herbes hautes, friches, arbres... à Lille, tout est support pour accueillir la nature.

Sous l'angle scientifique ou poétique, partez à la recherche des petits et grands coins de nature à Lille, ces refuges qui permettent à la flore et à la faune de trouver sa place tout en cohabitant avec le citoyen.

Et qui sait, vos découvertes permettront de donner des idées à chacun pour s'aménager un petit coin de nature près de chez soi !

CONDITIONS

Ce concours est ouvert à tous, lillois ou non, aux photographes amateurs et aux professionnels. Il s'adresse à deux catégories de participants : une catégorie adulte et une catégorie enfants (la limite d'âge de cette catégorie étant fixée à 14 ans).

Les photos (2 max. par personne) doivent être prises exclusivement à Lille et envoyées au format 13 x 19 cm. Pour les photos argentiques, inclure le négatif ; pour les photos numériques, joindre le fichier informatique sur CD d'une définition suffisante : 4/5 Mo ou 300 dpi (afin d'assurer la qualité des agrandissements qui seront exposés).

Les photos prises à une date ultérieure au concours (ex : cet été) sont acceptées, sans omettre néanmoins la date et le lieu. Les photos montage sont interdites.

Rens. et règlement du concours
sur www.maisonphoto.com
ou www.mairie-lille.fr



Maison de la
Photographie

Ville de Lille